



INFORMATIONS PRÉ CONTRACTUELLES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Identification et adresses des distributeurs

simplesurance GmbH
Am Karlsbad 16 - 10785 Berlin
Tel.: 0800 / 290 96
Email: support.be@schutzklick.de
Internet: be.simplesurance.de/claims

Représentants légaux

Robin von Hein, Dr. Clemens Dietrich, Joachim von Bonin and Manuel Kester.

Registre du commerce

simplesurance GmbH est inscrite au registre du commerce du tribunal d'instance de Charlottenburg sous le numéro HRB 142163 B et a son siège social à Berlin.

Immatriculation

simplesurance GmbH est immatriculée auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Berlin en tant qu'agent d'assurance et détient une licence conformément à l'article 34d para. 1 GewO (code de commerce allemand). simplesurance GmbH est inscrite au registre des intermédiaires d'assurance conformément à l'article 34d, paragraphe 10 GewO sous le numéro: D-KE16-N09NS-41.

simplesurance GmbH est dûment habilitée à exercer l'activité d'intermédiation en assurance en Belgique en libre prestation de services et est inscrite sur la liste des intermédiaires de l'UE.

Autorités de contrôle

L'autorité de contrôle chargée de superviser l'activité de distribution d'assurance est:

Chambre de Commerce et d'Industrie de Berlin (Autorité de Contrôle du pays d'origine, Allemagne)

Fasanenstraße 85 - 10623 Berlin (Allemagne)
Tél.: +49 30 31 51 00 - Site Internet: www.ihk-berlin.de

Réclamations et règlement des litiges

Vous avez la possibilité, sans préjudice de votre droit de porter le litige devant les tribunaux judiciaires, de soumettre une réclamation écrite à simplesurance GmbH à l'adresse suivante:

simplesurance GmbH, Customer Care Team, Am Karlsbad 16, 10785 Berlin, Allemagne

e-mail: support.be@schutzclick.de

Veillez vous assurer que votre numéro de police est inclus dans toute correspondance afin de faciliter une réponse rapide et efficace.

Si la solution proposée ne répond pas à vos attentes ou en cas d'absence de réponse, vous pouvez contacter le Médiateur de l'Assurance aux coordonnées suivantes:

- Site Internet : www.mediation-assurance.org
- Adresse postale : LMA, TSA 50110, 75441 Paris Cedex 09, France

La procédure de dépôt de plainte ci-dessus est complémentaire aux droits du client de déposer une plainte en sa qualité de consommateur et selon les lois respectives applicables.

Le client qui a l'intention de déposer une plainte concernant une police d'assurance souscrite en ligne peut également utiliser la plate-forme de résolution des litiges en ligne de la Commission européenne, disponible à l'adresse <http://ec.europa.eu/consumers/odr/> ou alors:

Belgique: Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, info@ombudsman.as, fax: +32-2-547 59 75.

Informations sur les activités de l'intermédiaire

Veillez noter que dans le cadre de ses activités d'intermédiation en assurance, simplesurance GmbH agit pour le compte de l'assureur et non pour le compte du client.

simplesurance GmbH propose la souscription de polices d'assurance à ses clients mais n'offre pas de services de recommandation personnalisée.

CONFLITS D'INTÉRÊTS ET TRANSPARENCE

Participations

simplesurance GmbH ne détient pas de part directe ou indirecte de plus de 10% des droits de vote ou du capital d'une compagnie d'assurance ou de la société mère d'un assureur.

Allianz Partners SAS (7 Rue Dora Maar, Saint-Ouen) détient une part de 99,8% des droits de vote ou du capital de simplesurance GmbH. Allianz Partners SAS est la société holding de l'assureur AWP P&C S.A. et est détenue en dernier ressort par Allianz SE (Königinstraße 28, München).

simplesurance GmbH n'exerce pas d'activité de distribution d'assurances exclusivement avec une seule entreprise d'assurances et ne donne pas de conseils sur la base d'une analyse juste et personnelle.

simplesurance GmbH a mis en place des accords de distribution non exclusifs avec les intermédiaires suivants:

- AWP P & C S.A. – Dutch and UK branch
- White horse Insurance Ireland dac
- ARAG SE
- DIA Deutsche Industrie Assekuranzkontor GmbH & Co. KG
- Coya AG
- Europe Assistance

Pour chaque catégorie de risques pour lesquels simplesurance GmbH est susceptible d'intervenir en tant que distributeur d'assurance (par exemple, pour une assurance smartphone), un seul assureur sera représenté par catégorie.

Commission

simplesurance GmbH reçoit une commission de l'assureur respectif pour une médiation réussie d'un contrat d'assurance. Cette commission est déjà incluse dans la prime d'assurance à payer par le client et ne doit donc pas être payée séparément du client. simplesurance GmbH ne reçoit pas d'autre contribution à titre de compensation pour les services intermédiaires. Par conséquent, la compensation ne consiste pas en un rattachement de commission et une autre contribution.

Prix et prime

Le contrat d'assurance est soumis au paiement d'une prime dont le montant ainsi que les différentes options de paiement disponibles sont affichés avant la conclusion du contrat d'assurance.